JOURNAL DES COMMUNISTES DE CREIL-NOGENT-VILLERS

Décembre 2016

« A ta Santé! »

Fédération de l'Oise du PCF

Adresse postale :

8, rue de Beauvoisis
60100 CREIL

Tél. : **03 44 55 27 96**

Courriel :
pcf.oise@wanadoo.fr

Facebook : PCF Oise

Twitter : **@PCF_Oise**

Agenda :

- vendredi 9 décembre à 19h30 - Asca à Beauvais Ciné-rencontre « La Sociale » avec Gilles Perret

- mardi 13 décembre à 18 h 30 - Siège du PCF Oise à Creil - Rencontre « L'Humanité, une pièce maîtresse dans la bataille d'idées »

- Vous pouvez cocher sur votre calendrier 2017 :
- 15, 16 & 17 septembre 2017 - Fête de l'Humanité

DANS L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE COMMENT VA LA SANTÉ ?

Pas très bien docteur !

A Creil et au-delà, les médecins disparaissent, quartier après quartier. Les plaques dorées sont dévissées. Population et élus s'en inquiètent. A juste titre !

Seule notre ministre de la santé est satisfaite de son travail. Et pourtant casser la protection sociale au prétexte de faire disparaître la *« dette »* et par voie de conséquence menacer tout notre service de santé publique et ainsi repousser les résultats sanitaires de la France parmi les mauvais élèves des pays occidentaux n'est pas une grande victoire.

Dans notre agglomération nouvelle (C.A.C. + P.S.O.) que faut-il défendre, que faut-il promouvoir ?

Tout d'abord notre hôpital. Il a fait les frais d'une fusion avec celui de Senlis qui de son côté voit ses capacités sanitaires se réduire comme *« peau de chagrin »*. Le déficit de ces deux hôpitaux se poursuit contrairement aux objectifs recherchés lors de cette fusion. Résultat : le service des urgences qui devait impérativement être reconstruit après bientôt 40 ans d'activité sans cesse croissante, est reporté chaque jour.

Il en est de même du service de réanimation La direction de notre *« hôpital pivot »* d'un nouveau *« groupement hospitalier de territoire »* (G.H.T.), annonce sa volonté de fermer 200 lits de l'unité Creil-Senlis, nommé G.H.P.S.O.

C'est inacceptable. On ne peut laisser le secteur *« marchand »* gagner ainsi des parts de marché.

Ensuite, la désertification médicale. Résultat d'une décision de 1973 réduisant de 8500 à 3500 le nombre de médecins formés par an, ce sont ainsi plus de 100 000 d'entre eux qui ont été perdus.

Nos Agences Régionales de Santé (A.R.S.) peuvent affirmer désormais sans honte qu'il faut fermer des hôpitaux et créer des Maisons Médicales regroupant les médecins afin de répondre aux questions posées.

Or, il existe un modèle de cabinets de groupe multidisciplinaire dont l'expérience de plus de 50 ans a été considérée par la ministre de la santé actuelle comme le meilleur (2013 ; Congrès national des Centres de Santé) : c'est le centre de santé. Mieux encore, nous possédons sur Creil ce type d'établissement appelé M.I.C.E. ou Polyclinique. Il met à la disposition des habitants de notre agglomération des consultations de médecine générale ainsi que de plusieurs spécialités et de chirurgie dentaire. Il doit donc se développer avec le soutien de notre agglomération et se décentraliser sur les villes voisines, afin de répondre encore mieux aux besoins de santé de cette population. A ce titre, il doit être soutenu par ses habitants et ses élus.

Mais tout cela ne sera possible que si notre Sécurité Sociale n'est pas lentement privatisée par les assurances appelées pour la circonstance *« complémentaires »* (en complément de ce que ne rembourse plus la Sécurité Sociale).

Voilà trois objectifs que nous nous fixons :

Défendre et assurer la promotion de notre Centre Hospitalier public et du Centre de Santé.

Assurer dans les plus brefs délais le remboursement à 100% de l'ensemble des frais médicaux.

Agir pour que chacun puisse vivre dans un environnement stimulant d'interaction sociale, à l'abri de la guerre qu'elle soit armée, sociale, économique.

SVP : Ne pas jeter sur la place publique.

La Loi NOTRE

J'AIME MA COMMUNE MON DÉPARTEMENT PCF FRONT DE GAUCHE

La loi Notre (nouvelle organisation territoriale de la république), promulguée le 7/8/2015, dont les objectifs affichés sont ceux de réduire « le millefeuille territorial », de faire des économies, de transférer et de répartir les compétences, sera mise en place à dater du 1/1/2017 pour le territoire de la CAC.

Pierre Sud Oise
Communauté de Communes

+

CAC
LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE

=

ACSO

Des parlementaires se sont opposés à cette loi, dans l'Oise, P. Carvalho, député, et JP Bosino, sénateur, ne l'ont pas voté.

En transférant arbitrairement des compétences aux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), en donnant in fine, tous les pouvoirs aux préfets, en fusionnant et faisant disparaitre des communautés qui, jusqu'ici, avaient fait preuve de leur utilité, en asphyxiant financièrement les communes par la baisse des dotations ou la surtaxe sur les communes et communautés réputées riches, que cherche le gouvernement ?

Dans notre département le Préfet, le 24 mars 2016, a pris la décision de fusionner l'Agglomération Creilloise (Creil, Nogent, Montataire et Villers St Paul environ 72 300 habitants) et la communauté de communes de Pierre Sud Oise (Saint Leu d'Esserent, Saint Maximin, Rousseloy, Maysel, Cramoisy, Thiverny et Saint-Vaast-Lès-Mello environ 10 265 habitants).

La nouvelle structure comprendra 11 communes avec environ 83500 habitants avec de grande différence sur le territoire mais aussi sur la fiscalité.

Ce n'est plus 40 conseillers communautaires élues-us paritairement sur les listes municipales mais 51 qui seront en charge de la mise en œuvre des projets sur ce territoire agrandi, (les femmes risquent d'ailleurs de ne plus être présentées au sein du bureau communautaire). Les compétences telles le développement économique qui étaient communales, deviennent de la responsabilité de la nouvelle entité ACSO (**A**gglomération **C**reil **S**ud **O**ise).

Cette loi impose l'éloignement des lieux de décisions, la région haut de France en est un exemple, tout se décide à Lille pour les picardes et les picards avec des frais de voyage et du temps supplémentaires pour celles et ceux siégeant dans diverses institutions.

Votre vote de 2014 se trouve corrigé au nom de la loi, les projets qui avaient dicté votre choix risquent d'être remis en cause.

Les communistes estiment que cette réforme ne permettra pas de mieux répondre à vos besoins, ni de faire des économies.

Ils analysent cette loi comme une remise en cause du rôle des communes et réaffirment l'importance de ce rôle joué par les communes proches des habitants, rappellent que, fruit des décisions de la révolution de 1789, elles sont un des piliers de la démocratie.

Ils se prononcent pour des coopérations librement consenties entre les communes dans l'intérêt mutuel des populations.

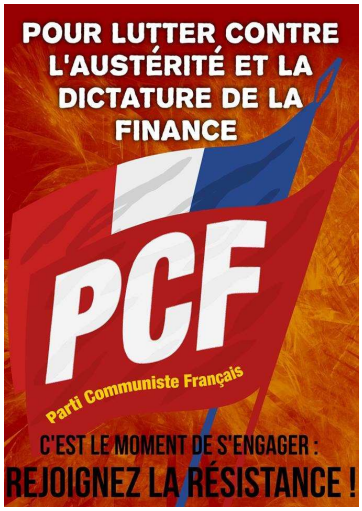

2017 Vivement LA GAUCHE !

Signez la pétition addressée aux canditat-e-s de la gauche d'alternative à la politique du gouvernement

http://www.pcf.fr/92615